

Perception du pâturage par les acteurs de la filière caprine

dans le Grand Ouest – Témoignages

A.-L. Jacquot¹, P.-G. Marnet², J. Flament¹, D. Inda³, C. Disenhaus¹

1 : UMR Pegase, INRA, Agrocampus Ouest, F-35590 Saint-Gilles ; anne-lise.jacquot@agrocampus-ouest.fr

2 : Agrocampus Ouest, 65, rue de Saint-Brieuc, F-35042 Rennes

3 : Université de Poitiers, GRESCO

Résumé

Les filières caprines du Grand Ouest sont des filières dynamiques, en demande constante de lait, conventionnel comme biologique. Avec un taux faible d'autonomie alimentaire, les systèmes caprins sont sensibles à une augmentation du coût alimentaire et de la volatilité des prix des matières premières. Le pâturage est un levier potentiel pour améliorer l'autonomie alimentaire à l'échelle des exploitations. Comme 90% des chèvres ne pâturent pas, l'objectif de cette étude est de recueillir la perception des éleveurs et des acteurs de la filière vis-à-vis de la place du pâturage au sein des systèmes caprins. En octobre 2016 et 2017, une enquête semi-quantitative a été réalisée par des étudiants d'Agrocampus Ouest, auprès de l'ensemble des acteurs des filières des régions Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Bretagne. Tous les enquêtés s'accordent sur les effets positifs du pâturage sur l'autonomie alimentaire et sur son adéquation avec les attentes sociétales. Mais ils sont aussi en accord sur ses effets négatifs sur la santé des chèvres, dus au parasitisme, qui se révèle comme étant le point technique critique principal, pour les éleveurs comme pour leur encadrement technique. Un autre frein identifié est le décalage entre acteurs concernant l'installation. Certaines laiteries ont une volonté d'installer des cheptels assez importants sous label agrobiologique alors que les reprenants aspirent majoritairement à des systèmes de plus petite taille en système fromager fermier.

Introduction et contexte

La France est le leader européen de la production de lait de chèvre avec 602 millions de litres de lait en 2016 dont près de 78% sont livrés à un collecteur-transformateur et 22% transformés à la ferme (ANICAP et INTERBEV, 2017). Le Grand Ouest est un territoire majeur pour la production caprine représentant près de la moitié de l'effectif national de chèvres et 58% du lait livré en France (IDELE, 2018). Derrière un bassin de production historique et traditionnel, anciennement le Poitou-Charentes, toujours leader national de la production laitière (40%), se positionne la région Pays de la Loire avec 15,6% des volumes produits (IDELE, 2018). La région Bretagne est quant à elle un bassin de production récent et en développement avec 3% de la production laitière. En 2017-2018, les trois régions étudiées voient une hausse de leur cheptel : à peine 1% pour les Pays de la Loire et la Nouvelle-Aquitaine et plus de 3% pour la Bretagne (IDELE, 2018). Les filières caprines de ces trois territoires restent marquées par des besoins toujours constants en lait de la part des collecteurs-transformateurs avec une demande croissante pour le lait sous label agrobiologique. Or ce lait nécessite d'être produit en valorisant au maximum l'herbe et donc potentiellement en développant les systèmes pâturants. Néanmoins, le pâturage est devenu rare dans le Grand Ouest où seulement 5 % du cheptel de Poitou-Charentes ont accès à la pâture (CAILLAT, 2016) et sont majoritairement alimentés avec des concentrés et/ou des fourrages conservés (IDELE, 2016).

Dans un contexte général d'augmentation des coûts de production et de leur volatilité, les systèmes caprins peuvent être fragilisés à court et moyen terme, du fait de leur relativement faible autonomie alimentaire (55%) comparativement aux systèmes bovins laitiers (88%) (BOSSIS *et al.*, 2014 ; BRUNSCHWIG et DEVUN, 2012). L'amélioration de l'autonomie alimentaire *via* une utilisation accrue de l'herbe, et notamment de l'herbe pâturée, dans les systèmes fourragers paraît être un levier intéressant d'amélioration de la durabilité des systèmes caprins du Grand Ouest. Ceci est particulièrement vrai en Bretagne où les surfaces en herbe s'accroissent et sont moins en compétition avec les surfaces destinées aux productions céréalières qui, elles, croissent dans les autres régions (AGRESTE 2018). Une utilisation accrue de l'herbe pâturée au sein de ces systèmes permettrait également d'être plus en accord avec les attentes sociétales concernant le bien-être animal. En effet, une étude du projet ACCEPT (DELANOUE *et al.*, 2018) a montré que les préoccupations principales des citoyens vis-à-vis du bien-être animal concernent les conditions de vie des animaux et notamment leur accès au plein air et à l'herbe. Or le grand public a une vision fantasmée de l'élevage caprin, l'identifiant comme très artisanal, avec des animaux en liberté, dans de très petites exploitations (DELANOUE et ROGUET, 2015). Ce décalage entre l'imaginaire du grand public, les attentes sociétales grandissantes envers le bien-être animal et la réalité des systèmes de production caprins représente une menace pour la durabilité de ces derniers.

Nous considérons donc que l'herbe pâturée est un levier potentiel pour améliorer l'autonomie alimentaire à l'échelle de l'exploitation mais permettrait aussi d'avoir une meilleure adéquation des systèmes de production avec les attentes des citoyens et consommateurs. L'objectif de cette étude est ainsi de recueillir la perception des éleveurs et des acteurs de la filière vis-à-vis de la place du pâturage au sein des systèmes caprins et d'identifier les freins et les motivations pour valoriser l'herbe pâturée.

Cette étude a été conduite dans le cadre du Projet PSDR Flèche (Fromages et Laits issus d'Élevages de Chèvres conduits à l'HERbe) qui vise à renforcer la durabilité des filières caprines laitières du Grand Ouest par une plus grande utilisation de l'herbe dans les élevages.

1. Matériel et méthode

- Description du dispositif d'enquêtes

Le travail a été réalisé en Poitou-Charentes (région Nouvelle-Aquitaine), et en régions Pays de la Loire et Bretagne, respectivement en octobre 2016 et octobre 2017. Les informations ont été récoltées à partir de visites et d'entretiens semis-directifs enregistrés avec les principaux acteurs des filières caprines. Les entretiens ont été réalisés sur site par les étudiants ingénieurs et masters de la spécialisation « Sciences et productions animales » d'AGROCAMPUS OUEST et leurs encadrants. Compte-tenu du temps pour réaliser les enquêtes (une semaine pour chaque terrain), les acteurs à enquêter étaient identifiés en amont par les encadrants. Concernant les éleveurs, il a été recherché une grande diversité de systèmes et non la représentativité.

Les guides d'entretien étaient adaptés en fonction des catégories d'acteurs enquêtés qui étaient au nombre de 9 couvrant ainsi l'ensemble des acteurs des filières caprines. Les catégories identifiées sont :

- les éleveurs (du type élevages diversifiés du type « intensif spécialisé », livreur, en bâtiment, au type bio et/ou transformation à la ferme ou extensif pâturant (n=30)) ;
- les acteurs de la formation/recherche (n=3 : lycées avec formation caprine + INRA) ;
- les instituts techniques, agence et conseils élevage (n=6 dont 2 instituts + agence Bio + 2 Chambres régionales de l'agriculture + 1 organisme de contrôle laitier) ;
- les syndicats, groupements de producteurs et abattoir (n=4 + 1 abattoir) ;
- les grandes et petites centrales laitières-laiteries (n=8) ;
- les coopératives et firmes services (n=6 en alimentation / reproduction / génétique),
- la gestion de la santé (n=3 dont 2 GDS et un vétérinaire en production Bio) ;
- les administrations régionales (n=2) ;
- l'économie rurale et les financeurs (n=3).

Le traitement des enquêtes s'est fait de façon qualitative par type d'acteurs, par territoire et par thématique relevée. Les entretiens ayant été enregistrés, une analyse sociologique complète sera finalisée ultérieurement.

– Objectifs des enquêtes

Pour recueillir au mieux la perception des acteurs, les guides d'entretien ont été construits de façon à ne pas orienter les discours. Ainsi, les entretiens ne portaient pas que sur le pâturage afin de ne pas trop biaiser les débats et d'être sûr de percevoir autant les positions positives que les réticences, voire les avis franchement négatifs s'il devait y en avoir. Ainsi, une des entrées des entretiens était de faire un état des lieux des différentes filières caprines sur les territoires et leurs enjeux. Ce premier objectif permettait aussi de voir si l'herbe était un enjeu pour les acteurs. Le deuxième objectif de l'étude est de recueillir la perception des différents acteurs sur les intérêts et les freins de l'utilisation accrue de l'herbe au sens général (verte coupée ou pâturée ou conservée par enrubannage, ensilage ou séchage) avant de se concentrer sur l'usage de l'herbe verte et du pâturage dans les systèmes caprins.

2. Résultats des enquêtes

– Descriptions des enquêtés

Au total, 67 entretiens ont donc été réalisés grâce aux rendez-vous préalablement planifiés auxquels se sont rajoutés de façon plus spontanée, l'interview de deux échantillons de consommateurs (15 et 24 et respectivement) et de 3 commerçants au détail, les plus grandes surfaces (traditionnelle comme bio) ayant refusé nos demandes d'enquête.

• Descriptions des enquêtés selon les territoires étudiés

A l'exception des grandes et moyennes surfaces, l'ensemble des acteurs des filières caprines ont été enquêtés sur les trois régions, mais avec une répartition inégale selon les régions du fait de leur localisation géographique et/ou de leur mission nationale (par ex. instituts techniques et recherche, organisme et entreprise de sélection).

• Description des élevages enquêtés

Parmi les élevages enquêtés, une grande diversité des systèmes de production et des produits proposés a été relevée : de l'atelier spécialisé en lait de grande taille (jusqu'à plus de 1 000 chèvres) à la structure de petite taille (25 chèvres) avec un atelier de transformation à la ferme, en passant par des systèmes dont l'atelier caprin coexiste avec d'autres ateliers ou encore des systèmes sous cahier des charges biologiques. Cette diversité, recherchée lors de la prise de rendez-vous, se retrouve également sur : i) la finalité des productions avec la coexistence d'éleveurs livreurs, fermiers ou mixtes dans l'échantillon, ii) les pratiques (choix de la race, avec une majorité d'Alpine et Saanen, conduites en monotraite ou bitraite... ; iii) le choix des systèmes alimentaires (maïs ensilage et concentrés, foin et concentrés, herbe verte (affouragée ou pâturée)). Sur le nombre d'éleveurs enquêtés, seulement 6 utilisent de l'herbe verte en Bretagne et Pays de la Loire, et 6 en Nouvelle-Aquitaine.

– Description et comparaison des filières sur les 3 territoires

A travers les différents discours des acteurs rencontrés, un état des lieux des filières caprines a été effectué. Sur les trois territoires, **il existe un besoin croissant en lait, conventionnel comme en démarche biologique**, autorisant une diversité de systèmes, soutenus par des filières dynamiques, facilitant les rapports entre acteurs, bien structurées et implantées dans le Poitou-Charentes, et des filières jeunes, en développement, avec des éleveurs motivés et ouverts au changement pour les Pays de la Loire et la Bretagne. **L'importance de la charge de travail dans les systèmes caprins et les contraintes que cela fait peser sur les évolutions des ateliers** ont été perçues de façon commune sur les trois territoires.

Les principaux challenges perçus et communs pour la filière dans les trois régions sont : i) la mise en adéquation entre la réalité et l'image de la production caprine par les consommateurs, et ii) assurer le renouvellement des exploitations. Ce challenge se décline, pour les régions Bretagne - Pays de la Loire, par la question de la façon de favoriser l'installation et de mettre en adéquation les attentes des différents acteurs et, pour la région Poitou-Charentes, par la question de l'accès au foncier dans un contexte de compétition avec les céréaliers, en lien avec le défi de l'augmentation de l'autonomie alimentaire. **L'herbe n'est ainsi pas un challenge clairement énoncé par les filières de ces trois territoires.** Toutefois, nous pouvons noter que les enquêtes ont été réalisées dans un contexte économique favorable, avec un prix du lait correct, non propice à une remise en question et au changement des systèmes.

– Perception des freins et motivations pour l'herbe pâturée au sein des systèmes caprins

• Perceptions communément partagées autour de l'herbe pâturée

De façon conjointe et unanime, les acteurs des trois régions déclarent que l'herbe pâturée permet de véhiculer une **image positive de la filière**, rejoignant les attentes des citoyens-consommateurs. L'utilisation de l'herbe pâturée est cependant dépendante du contexte pédoclimatique (plus favorable à la pousse de l'herbe en Bretagne et Nord Pays de la Loire qu'en Vendée et Poitou-Charentes). Toutefois, ils relèvent et insistent sur les **freins techniques** de cette pratique avec, en premier lieu, le **parasitisme** puis la **technicité que requiert la conduite du pâturage** (gérer les lots d'animaux et les surfaces nécessaires au pâturage dans un contexte d'agrandissement des troupeaux et de compétition sur le foncier, prise en compte de l'aléa sur la production laitière, en quantité et en qualité, dû à une fluctuation de la pousse de l'herbe). Cette grande technicité de gestion des systèmes pâturants est un frein énoncé pour les éleveurs tout comme par leur encadrement technique (conseillers, formation).

La question de **l'adaptation de la chèvre au pâturage** est également soulevée avec des avis divergents, certains la percevant comme un animal « cueilleur peu adapté à brouter » (trop sensible au parasitisme) et d'autres, capable de pâturer et de se protéger par elle-même contre le parasitisme (en sélectionnant notamment les plantes riches en tanins lorsqu'elles sont mises à sa disposition sous forme de haies denses arbustives par exemple). Son comportement curieux, fugueur et expérimentateur pose aussi problème lorsque la contention d'un nombre important de chèvres est requise sur les parcelles : « *gérer de 200 à 1 000 chèvres relève de la mission impossible* ». En revanche l'affouragement en vert, malgré un coût élevé d'équipement et de fauche, paraît plus simple à mettre en œuvre. Un accroissement notable des installations de séchage en grange (Nord Pays de la Loire et Bretagne) ou en balles (Poitou-Charentes) est à noter ; c'est l'alternative la plus réfléchie, malgré son coût, au regard de la stabilité et valeur alimentaire des fourrages ainsi conservés.

Une certaine frilosité de l'encadrement technique (conseillers, laiteries) **envers les systèmes pâturants** a été notée, surtout dans les zones traditionnelles de production en Vendée et Poitou-Charentes, mettant en avant les freins techniques et la fluctuation de la production laitière. Cette frilosité est moins prononcée dans les régions Bretagne et Nord Pays de la Loire où la tradition du pâturage des bovins laitiers est plus classique. Sur une partie ouest du territoire breton, les laiteries sont moins présentes, voir absentes, impliquant une proportion élevée d'éleveurs fermiers (transformation à la ferme), avec de plus petits troupeaux, favorables à la mise en place d'un système pâturant. Cependant, l'insuffisance de l'encadrement technique caprin sur ces territoires, alliée à un **manque de références**, notamment locales, sur les systèmes pâturants ont été identifiés et ne favorisent pas leur développement ni leur pérennité. Assez curieusement, ce manque de références autour de l'herbe pâturée a également été soulevé dans les zones plus traditionnelles malgré les très nombreuses actions de recherche/développement menées en ce sens.

- Malgré un besoin en lait croissant, un renouvellement difficile des exploitations et un manque d'adéquation entre les attentes des acteurs

L'élevage caprin est apparu confronté à un réel problème de renouvellement, notamment dans les zones **traditionnelles (Poitou-Charentes et Vendée)**. Le coût de l'installation élevé (foncier, bâtiments et équipements, matériel), la charge reconnue de travail, la difficulté à se faire remplacer mais aussi la **labilité des cours du lait et l'image véhiculée par un élevage plus intensif**, apparaissent comme **des freins pour les jeunes souhaitant reprendre ou s'installer sur de gros ateliers livreurs** et, ceci, **malgré plusieurs outils financiers proposés par les financeurs et les coopératives et l'assurance d'un encadrement technique important**. Certaines laiteries proposent par exemple le développement d'une filière quasi intégrée avec des élevages plus importants, de 200 à 300 chèvres et une collecte sous label agrobiologique. Outre le fait que cela ne semble pas correspondre aux souhaits des nombreux porteurs de projet, la technicité nécessaire pour maîtriser l'élevage caprin agrobiologique nous semble présenter un risque important.

Dans le **nord des Pays de la Loire** (Sarthe, Mayenne) comme **en Bretagne**, les candidats à l'installation expriment **un désir d'autonomie vis-à-vis des transformateurs avec un souhait d'installation en petits ateliers**, pour limiter la surface et le travail d'élevage, avec une transformation fermière **et une vente en circuit court**. Ces projets rencontrent un problème crucial de financement : les banques expriment une frilosité, due au manque de références sur la viabilité économique de ces systèmes qui permettent le développement du pâturage **dont ils évaluent surtout l'aléa économique et qui nécessite** par ailleurs **une multicom pétence** (éleveur, transformateur, vendeur) **que leurs conseillers ont plus de mal à juger**.

Conclusions

Les systèmes herbagers pâturants ne semblent pas si simples à développer, malgré une forte demande, en lait mais aussi sociétale envers ce mode de production. Des systèmes mixtes avec petits parcours pour coller aux exigences du label bio et herbe distribuée en vert ou séchée ont une nette préférence tant du côté des éleveurs que des techniciens et financeurs. Certains freins techniques pourront être levés par la poursuite des recherches sur la maîtrise du parasitisme (développement de références sur les pâturages mixtes graminées/ligneux, choix génétique d'animaux adaptés au pâturage...). La formation et les échanges d'expérience (avec de la volonté de tous les acteurs) permettent le transfert des connaissances. Les freins d'ordre sociologique seront plus difficilement levés : volonté d'indépendance et de réalisation personnelle et qualité de vie des candidats à l'installation à travers un atelier à taille humaine et/ou résistance au changement.

Références bibliographiques

- ANICAP, INTERBEV, (2017) : « Plan de la filière caprine française à l'horizon 2022 », p54
- BOSSIS, N., LEGARTO, J., GUINAMARD, C. (2014) : « *Etat des lieux de l'autonomie alimentaire des élevages caprins français* », Renc. Rech. Ruminants, 21, p.127.
- BRUNSCHWIG, P., DEVUN, J., (2012) : « L'autonomie alimentaire des troupeaux bovins en France, état des lieux et perspectives », Institut de l'Élevage, CNIEL, CIV
- CAILLAT, H., 2016 : « Transition alimentaire au pâturage des chèvres laitières, incidence de la mise à l'herbe », Journées Nationales GTV, Nantes, 357-362
- DELANOUE E., ROGUET C., (2015) : « Acceptabilité sociale de l'élevage en France : recensement et analyse des principales controverses à partir des regards croisés de différents acteurs », *INRA Prod. Anim.*, 28, 39-50.
- DELANOUE, E., DOCKES, A.-C., CHOUTEAU, A., ROGUET, C., & PHILIBERT, A. (2018) : « Regards croisés entre éleveurs et citoyens français : vision des citoyens sur l'élevage et point de vue des éleveurs sur leur perception par la société », *INRA Prod. Anim.*, 31(1), 51-68.
- IDELE, (2016) : « Observatoire de l'alimentation des chèvres laitières françaises », Idele, p4.
- IDELE, (2018) : « Caprins 2018 – Productions lait et viande », les Chiffres-Clés du GEB, p10.

